

Vers la création d'un atelier paysan à Melle



Une dynamique de collaboration paysanne semble bien enclenchée à Melle.

© Photo NR

Jeudi 20 février 2025, Melle a accueilli une journée de rencontres autour de l'Atelier paysan. Cette coopérative nationale peut accompagner des structures locales pour promouvoir l'agroécologie.

La coopérative [L'Atelier paysan](#) était au cœur d'une rencontre, jeudi 20 février. Elle promeut l'agroécologie en accompagnant les agriculteurs dans la conception et la fabrication de machines et de bâtiments adaptés, en s'appuyant sur la solidarité et l'inventivité. Les besoins de mutualisation, mais aussi de conception de nouveaux outils passent par la collaboration, pas uniquement paysanne. Un atelier paysan local pourrait y répondre à Melle.

Qu'est-ce que l'Atelier paysan ?

Hugo Persillet, animateur national : « La coopérative existe depuis dix ans. On se définit comme la plateforme francophone des technologies paysannes. On essaie de réduire les dépendances techniques des paysans envers l'industrie de la machine agricole. Le matériel et les bâtiments coûtent très cher, et ne sont pas toujours adaptés à l'agroécologie paysanne. On ne veut pas remplacer les équipementiers mais se placer là où personne n'est. L'idée est d'aller chercher ce qui se bricole déjà sur les fermes, pour le mettre en commun, sur le principe de l'open source, donc gratuit. »

« On ne sera jamais trop pour maintenir une agriculture paysanne »

Vous voulez aussi promouvoir les inventions ?

« On veut accompagner des groupes de paysans à concevoir eux-mêmes des prototypes. On invente l'outil dont on a besoin. Ce sont les usagers qui ont la meilleure expertise. On aide à la création du prototype, et une fois qu'il est stabilisé, on peut en faire un plan et le mettre à disposition de tous. Il y a déjà un millier de

technologies référencées. Il faut préserver mais aussi inventer. L'agroécologie a besoin de nouveaux outils. Mais avoir le plan ne suffit pas, donc on forme aussi au travail du métal, dans la logique d'autoconstruction. Nous formons chaque année de 600 à 800 paysans. »

> À LIRE AUSSI. [Melle : la Ville veut éviter le démantèlement d'une ferme après le départ en retraite de l'agriculteur](#)

Melle pourrait accueillir un atelier paysan ?

« Aujourd'hui nous voulons faire émerger une dynamique plus locale et plus largement promouvoir la communauté paysanne, qui peut rassembler aussi des artisans travaillant par exemple le bois ou le métal. Il faut aussi des lieux, avec une dynamique bénévole où les citoyens peuvent aussi participer. On ne sera jamais trop pour maintenir une agriculture paysanne. »

C'est ouvert à tous les agriculteurs mais pas à toutes les agricultures

Hugo Persillet, animateur national de l'Atelier paysan

Quel était le programme de la journée ?

« Ce matin, nous avons travaillé autour de l'imaginaire de chacun, savoir ce qui serait idéal. Comment aussi se rapprocher de l'enseignement agricole et même les fermes conventionnelles. Avec le bricolage, qui est très concret, chacun peut sortir de la case dans laquelle il se trouve. C'est ouvert à tous les agriculteurs mais pas à toutes les agricultures. On veut promouvoir la sortie de l'agro-industrie et de l'alimentation qu'elle produit, sans avoir une démarche moraliste. »

> À LIRE AUSSI. [Melle : mise au point sur la ferme de la Genellerie au conseil municipal](#)

Pourquoi pas à la ferme de la Genellerie ?

Si la ferme de la Genellerie est municipale, ceux qui exploiteront le lieu et les terres ne seront pas des agents municipaux, mais des porteurs de projets privés. L'idée de la municipalité est de soutenir ici une agriculture viable et respectueuse de l'environnement, pas de devenir une exploitation agricole.

« La difficulté que nous rencontrons pour installer un agriculteur ici, c'est qu'il n'y a pas de terres, explique Floriane Gicquiaud, conseillère municipale référente. Les 60 hectares ont été vendus au moment de la cessation, soit aux fermes voisines, soit pour de l'aménagement urbain. Il reste deux hectares et demi, dont un en prairie humide qui contribue au captage d'eau potable, où on ne veut donc pas développer de culture. Il reste un hectare de prairie sèche où la terre n'est pas arable. On ne peut donc pas la proposer à un agriculteur. »

Pour le moment, est installée une activité de maraîchage, conforme aux exigences municipales. Pour rendre la ferme viable, la municipalité a lancé avec la Safer une stratégie foncière. « Nous cherchons à acquérir des terres et proposer des baux à clauses environnementales, pour préserver la qualité de l'eau. Cette ferme pourrait accueillir d'autres activités, comme un atelier paysan. Nous voulons faire vivre cette ferme avec un projet agricole participatif et collaboratif. On ne ferme aucune porte, mais on a une préférence pour accompagner plusieurs projets qui pourraient travailler en collaboration et assurer la rotation des terres, entre prairie et culture. »

L'ancienne maison d'habitation pourrait servir de centre d'hébergement à un centre de formation. « Si ça n'est pas le cas, on étudiera d'autres pistes. L'idée pour nous est que tous les bâtiments trouvent une utilité dans le projet. Que les investissements soient utiles. »